

# Tecteo achète 16,5 % de « M... Belgique »

MÉDIAS Personne ne voit de réel intérêt stratégique à la participation de BeTV (filiale de Tecteo) dans l'hebdomadaire

L'avenir, DH Radio, BeTV, et maintenant M... Belgique. Tecteo étend petit à petit son activité dans le domaine des médias. Mi-juin, le groupe liégeois (rebaptisé Nethys) a en effet injecté 300.000 euros dans le capital de Semeb, la société éditrice de M... Belgique. Précision : ce n'est pas le groupe Nethys qui est devenu actionnaire, mais bien sa filiale BeTV, qu'il détient à 100 %.

Pourquoi BeTV ? « Simple question technique, en fonction de la liquidité disponible à ce moment-là », entend-on chez Nethys/Tecteo. Et grâce à cette augmentation de capital, BeTV devient le deuxième actionnaire de Semeb (16,5 % des parts), juste derrière Bernard Remiche et ses 19,2 %.

Se pose toutefois la question de l'intérêt qu'a Tecteo à rentrer dans le capital de l'ex-Marianne Belgique. « Je suis ravi de l'entrée de BeTV dans le capital de M... Belgique, c'est une très bonne nouvelle pour nous dans l'optique du rachat de Moustique », se réjouit Pascal Vrebos, directeur de la rédaction de M... Belgique. De fait, si le nouveau magazine belge espère racheter à Sanoma l'hebdomadaire

Moustique, les 300.000 euros supplémentaires qu'il affiche à son capital et la présence indirecte de Tecteo dans son actionnariat ne peuvent être qu'un argument supplémentaire en faveur de M... Belgique.

A l'inverse, Tecteo a-t-il vraiment un intérêt dans le rachat de Moustique ? « Aucun commentaire », dit-on du côté de BeTV. Mais, off the record, certaines langues se délient. « Aucun intérêt. C'est Vrebos qui a contacté Stéphane Moreau (patron de Nethys et bourgmestre PS d'Ans, NDLR) pour lui demander de rentrer dans Semeb, afin que Semeb puisse peser plus lourd dans la négociation de Moustique », entend-on d'un côté. « Merci les relations de la loge ou du Cercle Gaulois », commente-t-on ailleurs. « C'est du relationnel, rien de plus », nous glisse un troisième interlocuteur. « A la table des actionnaires de Semeb, on retrouve surtout des hommes d'affaires qui viennent soutenir l'initiative de gens qu'ils connaissent bien. Mais il ne faut pas voir d'intérêt industriel particulier. Vrebos a surtout de bons contacts. »

## La bonne affaire ?

Contacté par nos soins, Pascal Vrebos assume un « fond de vérité » dans les propos qui précèdent. Mais il nuance. « Je suis patron de la rédaction. Ce sont les actionnaires princi-

paux qui s'occupent de la recherche de nouveaux partenaires. Dans ce cas, c'est François Fornieri (patron de la société Mithra, sponsor du Standard, et administrateur de Semeb, NDLR), qui a proposé le projet à Stéphane Moreau. Et ce dernier a accepté. Je trouve l'idée d'impliquer BeTV excellente. Et pour avoir rencontré l'homme (Stéphane Moreau, NDLR) à plusieurs reprises, son intention n'est absolument pas de peser sur la presse. C'est un vrai homme d'affaires qui cherche à améliorer son business ».

Reste que Stéphane Moreau s'est engagé dans le capital de Semeb avant de savoir que M... Belgique était condamnée à verser 217.000 euros à Marianne France (lire ci-contre). Une bonne affaire pour le business de Tecteo, vraiment ? ■

XAVIER COUNASSE

## PROCÈS

### L'histoire d'un conflit

A l'origine (2013), M... Belgique s'appelait Marianne Belgique et était une déclinaison de l'hebdomadaire français Marianne. Mais après quelques parutions, le rejeton belge a arrêté de payer la redevance que lui réclamait son grand frère français. « Nous avons été grugés », affirme Benoît Remiche, patron de Semeb, éditeur de M... Belgique. Il reproche aux patrons de Marianne d'avoir gonflé leurs chiffres de ventes réelles en Belgique. Les Français démentent, et retirent au magazine belge le droit d'utiliser la marque Marianne. D'où le M... L'histoire devra se régler en justice. Le tribunal de commerce de Paris a, en juin dernier, déjà donné raison aux Français en condamnant M... Belgique à une amende de 217.000 euros. Mais les Belges ont également introduit une action devant les instances belges, ainsi qu'un recours à Paris.

X.C.